

Débat d'Orientations Budgétaires - Propos d'ouverture du Président

Lundi 14 novembre 2022

Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

À l'approche de cette fin d'année 2022, je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour un exercice incontournable de la vie de notre institution : le Débat d'Orientations Budgétaires.

Je renouvelle mes remerciements à la Région et ses équipes pour le prêt de cet amphithéâtre, tout en précisant que dès les tous prochains jours, nous pourrons retrouver l'usage de notre Salle Max Lejeune pour des réunions simples ; même s'il faudra patienter encore quelques mois pour qu'elle bénéficie de son nouveau matériel informatique.

Pour rappel, le DOB doit permettre à chacun des élus de **s'exprimer** sur les orientations que prennent nos politiques publiques, à l'éclairage des équilibres financiers de notre collectivité. Il vise à une plus grande **transparence** et à une meilleure **participation** des élus à l'approche du vote du Budget primitif 2023.

Alors que notre département, et plus globalement notre pays et l'Europe traversent une **période complexe** sur bien des sujets, ce DOB mettra en exergue **notre contribution** et **notre mobilisation** pour répondre à des besoins cruciaux en matière de **solidarités sociales et territoriales**, mais également en

lien avec des **problématiques environnementales** qui pèsent toujours plus sur notre société.

C'est là tout l'enjeu de cette session, la deuxième du genre pour cette mandature 2021-2028 : conforter la place du Conseil départemental comme **acteur de proximité**, capable d'apporter des **réponses immédiates** aux **situations d'urgence** (comme ce fut le cas lors de la crise sanitaire), mais également d'apporter des **solutions sur le temps long**, dans un monde en constante évolution, secoué par des crises dont les issues demeurent incertaines.

Les collectivités territoriales n'échappent aucunement aux logiques d'ordre supranational, avec lesquelles nous devons composer et surtout **avancer** pour préparer, avec écoute, concertation et bienveillance, le futur de notre département tout en consolidant le présent.

* * *

Mes chers collègues, l'année 2022 va donc s'achever dans un contexte inédit, dont les conséquences ne peuvent encore être pleinement mesurées dans les territoires.

Sur le qui-vive, dans un contexte politique marqué par la sortie de crise sanitaire, des élections présidentielles et législatives ainsi que des projets de réformes, telle que la loi 3DS, les collectivités territoriales ont entamé leur exercice budgétaire 2022 dans une conjoncture délicate.

Il est à craindre que 2023 ne soit pas épargnée. La **crise ukrainienne**, malgré le tournant que pourrait marquer la reprise de Kherson ce 11 novembre, pourrait perdurer.

Nous en subissons toujours ses conséquences, tant sur les équilibres géopolitiques internationaux que sur le prix des matières premières et de l'énergie, ainsi que le pouvoir d'achat, continuant ainsi d'impacter le **quotidien** de nos concitoyens, mais aussi le budget et les modalités d'intervention de la collectivité.

Les différents **chocs** qui affectent l'économie mondiale n'épargnent pas les Samariens, la Guerre en Ukraine renforçant les difficultés en approvisionnement alimentaire et énergétique déjà palpables en raison de difficultés rencontrées par les grandes puissances chinoise et américaine.

Si la France s'en sort mieux que ses voisins de la zone euro et que des mesures ont permis de **limiter l'inflation** cette année, et de **relancer le marché de l'emploi**, la situation actuelle reste source d'incertitude pour les mois à venir.

À cette conjoncture s'ajoutent des grands défis structurels liés à la **crise climatique globale** que nous traversons, laquelle s'est dernièrement manifestée par un été caniculaire et un automne affichant des températures records.

« *Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs* », disait Jacques Chirac lors du Sommet de la Terre de Johannesburg. Vingt ans plus tard, à l'heure de la COP27, face aux constats alarmants et aux phénomènes climatiques dramatiques de plus en plus fréquents, l'**urgence à agir** doit nous pousser à poursuivre nos changements de pratiques et nos politiques pour construire **un monde plus durable, plus résilient**.

Nous ne pouvons plus détourner notre regard de la catastrophe climatique en cours et des menaces pesant sur l'ensemble des écosystèmes et sur l'avenir de l'humanité.

Cet été, c'est notre **agriculture**, secteur historique et vital pour notre Département, qui s'est vu impacter par le manque d'eau pour les cultures et l'approvisionnement en fourrages des élevages. Sur ce sujet, nous avons d'ailleurs saisi avec **Emmanuel Noiret** le préfet de région pour la création d'une cellule d'urgence, comme l'a également demandé le président de région, Xavier Bertrand.

Nos **lieux de vie** apparaissent également menacés, la tempête du 23 octobre dernier nous ayant rappelé cette réalité. Permettez-moi par ailleurs d'avoir une pensée pour les familles samariennes touchées par les violentes intempéries du 23 octobre dernier, notamment à **Conty** où les dégâts ont été considérables, touchant une soixantaine d'habitations et de bâtiments, dont le groupe scolaire Germain-Alix. Permettez-moi d'ailleurs d'apporter en notre nom à tous notre soutien amical à **Pascal Bohin**, maire de la commune et vice-président de notre collectivité. Lors d'une prochaine commission permanente, je vous proposerai d'apporter une aide exceptionnelle à la commune.

Je tiens également à féliciter les services du SDIS intervenus qui sont intervenus, et que j'ai pu rencontrer sur place ; ainsi que les services du Conseil départemental qui, dans un **élan de solidarité collective**, en lien avec l'Éducation nationale, le collège et la communauté de communes (dont le vice-président en charge du scolaire est notre collègue Jannick Lefeuvre), ont su agir dans l'urgence pour reconstituer une offre scolaire temporaire et

garantir de bonnes conditions d'accueil aux élèves et aux enseignants dès la rentrée des vacances de la Toussaint.

Il faudra d'ailleurs désormais que nous réfléchissions à comment construire, aujourd'hui, au regard du risque météorologique croissant.

Défis climatiques, crise de l'énergie, baisse du pouvoir d'achat : voilà les défis majeurs qui se dressent devant nous et impliquent notre engagement aux côtés de tous les acteurs du territoire et des Samariens.

* * *

Pour mener à bien ses missions et être acteur du changement, nous devons nous faire entendre pour que soit donnée plus de marge de manœuvre aux Départements.

En effet, la **hausse des dépenses** pour pallier les conséquences du contexte actuel suscitent de vives préoccupations avec, pour ne citer qu'elles, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires (+3,5%), celle de l'allocation RSA de 4% hors inflation et des salaires des aides à domicile, l'extension du Ségur de la santé aux professionnels du Département et des établissements et services médico-sociaux, les hausses des coûts de l'énergie et des matériaux de construction, ou encore, pour tous les Départements, l'augmentation des dotations aux (SDIS) qui connaissent aussi une augmentation de leurs charges.

Toutefois, si les collectivités doivent endosser toujours plus de responsabilités et de dépenses, elles ne bénéficient pas toujours de l'évolution adéquate de leurs recettes, même si nous ne sommes pas à l'abri d'une bonne surprise sur notre part de TVA, par exemple.

Concernant les **Droits de mutation à titre onéreux** (DMTO), nous arrivons au point d'inversement de la tendance : -4% au troisième trimestre de cette année. Nous devons donc rester prudents, d'autant que les conditions d'**accès à l'emprunt** se compliquent également.

Je remercie vivement **Isabelle de Waziers**, vice-présidente en charge de nos finances et de l'Europe, pour sa vigilance et sa grande attention sur ces sujets.

Le **dialogue avec l'État** est plus que nécessaire face à cette situation, et c'est la position que je défends au sein de Départements de France (nouveau nom de l'Assemblée des Départements de France).

J'ai d'ailleurs saisi son Président François Sauvadet par courrier au début du mois, pour le sensibiliser sur l'intérêt de **consolider nos outils de concertation avec l'État** afin de donner les moyens aux Départements d'agir sans aggraver leur situation financière et de favoriser des transferts de compétences garantissant l'autonomie fiscale des collectivités territoriales. J'ai, par exemple, proposé la mise en place d'équipes d'inspection des établissements médico-sociaux mutualisées avec les ARS, parmi d'autres pistes.

C'est en ce sens, également, que je participe depuis la fin du mois d'octobre au Comité des financeurs animé par Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et Charlotte Caubel, secrétaire d'État chargée de l'Enfance.

Dans ce cadre, j'ai notamment pu appeler l'attention des Ministres sur la nécessité que l'État tienne ses engagements concernant les revalorisations salariales des auxiliaires de vie. Il en va de la crédibilité de la relation de

confiance que le Gouvernement nous propose ; il en va, surtout, de notre capacité commune à apporter des réponses à la crise des métiers du médico-social.

Sur ce sujet, j'ai souhaité que le Département de la Somme prenne toutes ses responsabilités, et joue pleinement son rôle de chef de file, en organisant dès demain les premières *Assises des métiers de l'accompagnement*, avec tous nos partenaires.

* * *

L'année à venir nous confrontera à de nombreux défis, auxquels nous devons répondre en construisant nos politiques selon un nouveau modèle de développement dans tous nos champs d'action, afin de réconcilier le nécessaire et le souhaitable pour une gestion durable et intégrée de nos ressources et des territoires.

Et vous l'avez sans doute compris à la lecture des orientations politiques rédigées dans le rapport de ce DOB : avec l'exécutif départemental, et notamment [Franck Beauvarlet](#), vice-président en charge de l'environnement, nous vous proposons de faire de la Transition écologique la priorité de notre action.

C'est également en ce sens que je vous propose de consacrer une journée entière d'étude à la résilience de notre Département, à l'occasion du séminaire départemental du mardi 29 novembre avec l'association « La Fresque du climat ». Les inscriptions sont toujours possibles et je vous encourage vivement à y participer.

* * *

Je vous propose que la **lutte contre les émissions de gaz à effet de serre** et la **décarbonation de nos activités** soient au cœur de nos attentions. La collectivité amplifiera ces efforts d'investissements et s'appuiera sur les nombreux leviers qu'elle a à sa disposition, que ce soit :

- dans les **économies d'énergie** ;
- dans la **rénovation énergétique et thermique du patrimoine bâti** départemental, notamment les collèges qui en constituent une part importante.

Cette volonté d'accompagner la rénovation et **l'amélioration thermique des bâtiments** se manifestera également au travers d'actions menées en complémentarité avec l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) pour le **parc privé de logements** dans la Somme. Vous savez que cette question de la performance thermique des logements est intimement liée à celles du pouvoir d'achat et de la justice sociale.

Aussi, avec **Jean-Michel Bouchy**, vice-président en charge notamment de l'insertion et de l'habitat et Sabine Carton, présidente de la Commission Solidarités, nous vous proposerons d'entamer une **réflexion sur les conditions de revenus** d'accès aux aides.

Enfin, le Département pourra également être un soutien de ses partenaires : ainsi, la majorité proposera une **aide aux municipalités pour la réhabilitation thermique de leurs logements communaux**.

Des financements pourront également être sollicités auprès de l'État et de l'Union européenne, en nous appuyant sur notre *Mission Europe* récemment restructurée au sein de la collectivité.

* * *

La question énergétique, au cœur de l'actualité de ces derniers mois, sera investie par le Département, la Somme constituant l'une des principales sources d'énergies renouvelables au niveau national. **La production solaire photovoltaïque** sur les sites et espaces propriétés de la collectivité, de même que la **production d'énergie hydraulique** sur le canal de la Somme, devront être développées.

* * *

En lien également avec le déploiement de mesures résilientes pour l'avenir du Département, nos déplacements sont également l'une des principales sources d'émissions. Alors que plus de 40 000 personnes décèdent chaque en France en raison de la pollution, il est important de proposer des alternatives concrètes aux automobilistes, la voiture demeurant le mode de déplacement privilégié des Samariens.

Pour réduire cette empreinte carbone, le Département continue ses réflexions pour développer les mobilités douces et des modes de transports alternatifs, notamment autour **de son schéma cyclable départemental et celui relatif aux aires de covoiturage.**

Je profite d'évoquer cette action dans mon discours pour m'étonner que tous les conseillers départementaux ne se retrouvent pas en soutien de nos aménagements, comme celui de la *Traverse du Ponthieu* par exemple, auquel ne s'oppose plus aujourd'hui qu'une poignée d'irréductibles ; une majorité d'opposants s'étant ralliée au projet après la phase de dialogue et

de concertation menée par notre vice-président en charge des infrastructures, **Hubert de Jenlis**, que je remercie pour ce travail.

Si l'aide à l'installation de kits bioéthanol a été prolongée, je vous propose de mener également des réflexions autour de **l'implantation de bornes de recharge dédiées aux véhicules électriques**, en lien avec la Fédération départementale d'énergie. Je vous propose également que notre **aide à l'acquisition de vélos électriques**, qui connaît un vif succès qui ne se dément pas, soit également renouvelée.

* * *

La démarche de transition écologique de la collectivité se concrétisera également par **des actions de sensibilisation, aussi bien auprès de l'administration départementale que des élus.**

La mise en place de pratiques plus vertueuses sera poursuivie au sein de tous les services, afin de limiter la consommation d'énergie et d'encourager les gestes écoresponsables des 3 000 agents de la collectivité.

Cela se concrétisera par **des réalisations telles que le verdissement de la flotte automobile départementale et l'amélioration de nos outils numériques et de stockages de données**, dont les impacts environnementaux sont trop souvent négligés. La **politique achat** continuera d'être mise au service de la transition écologique, conformément aux orientations délibérées au printemps dernier.

* * *

Notre action pour lutter contre le dérèglement climatique se joue à l'échelle des pouvoirs publics. Elle ne pourra toutefois pas être effective **sans l'implication des jeunes générations**, afin de leur offrir des perspectives favorables.

Ainsi, en adéquation avec notre **politique pédagogique dans les collèges**, **des actions de sensibilisation** seront organisées et financées autour du dispositif « Agir pour ma planète ». Les éco-délégués seront accompagnés dans leur mission d'ambassadeurs de la transition écologique dans leur établissement, de même que les démarches visant à lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines seront renforcées. Merci à **Virginie Caron-Decroix**, vice-présidente en charge de la jeunesse et des collèges, de suivre tous ces sujets.

* * *

Le développement durable de notre territoire ne pourra sans faire sans une concertation à tous les niveaux, mais également sans s'appuyer sur la notion d'innovation, pour faire de chaque « défi » ou « contrainte » une nouvelle opportunité.

Cette philosophie restera au cœur de nos projets pour faire rayonner notre territoire, à l'image de la démarche « **Vallée de Somme, une Vallée Idéale** », initiée depuis 2019 à la suite du Grand Projet Vallée de Somme, dont **Brigitte Lhomme** a la charge, en lien avec tous les vice-présidents impactés, dont **Sabrina Holleville-Milhat**, vice-présidente en charge du tourisme.

Plusieurs projets d'aménagement, à Eaucourt-sur-Somme et Long, connaîtront en 2023 leurs premiers développements opérationnels, tout

comme le site de Petit-Port, dans la commune de Saigneville, pourra également connaître un nouveau développement par l'accompagnement de projets privés.

L'aménagement d'autres secteurs sera étudié, notamment à Ham et Eppeville, dans le cadre de la rétrocession au Département de la section Offoy-Saint-Simon, ainsi qu'à Étinehem-Méricourt, grande réserve naturelle destinée à devenir un haut lieu ornithologique.

* * *

Cet engagement imprénera également notre ambition de **préserver le patrimoine géologique et la biodiversité remarquable de notre territoire** qui comprend plus de 8 800 hectares d'espaces naturels sensibles et de nombreux sites labellisés RAMSAR.

Cette **gestion raisonnée des espaces** concerne également nos **domaines fluvial et routier**, afin de préserver les zones naturelles environnantes et de réduire l'impact environnemental dans corridors écologiques traversé par notre fleuve et nos routes. Ainsi, en lien avec nos partenaires dans les territoires, les projets portés par la collectivité poursuivront l'objectif du maintien et des rétablissements des continuités hydro-écologiques et de la sauvegarde des espèces piscicoles.

Notre soutien envers la production agricole, dont j'ai évoqué précédemment les difficultés ces derniers mois en raison des récents épisodes de sécheresse, ne fera pas exception. Nous continuerons de soutenir ce secteur vecteur de développement crucial occupant près de trois quarts de la surface départementale. Dans ce cadre, le Conseil départemental prolongera son

action en faveur des circuits courts et du Bio, à destination de la restauration collective des collèges, établissements médico-sociaux et restaurants. Les pratiques agricoles vertueuses et innovantes continueront d'être encouragées par le biais de nos politiques volontaristes et du Projet Agricole Départemental établi avec la Chambre d'Agriculture.

* * *

Un développement humain durable, vous le savez, ne peut l'être que s'il est socialement juste pour nos concitoyens.

Les **solidarités sociales** demeurent le premier budget de notre collectivité. Il connaît lui aussi son lot de hausses et de défis à relever.

C'est la **protection de l'enfance** qui nous préoccupe le plus, avec **Olivier Jardé**, face à l'augmentation en flèche du nombre de placements décidés par l'autorité judiciaire, avec plus de 300 enfants supplémentaires lors des deux dernières années, pour un total de près de 2000 mineurs accueillis en cette fin d'année. De 75 millions d'euros en 2020, la perspective pour du budget pour 2023 est de plus de 90 millions d'euros.

Le Département continuera ainsi à élargir son offre et accroître les moyens mobilisés pour que tous les enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions.

Nous n'avons pas à rougir de la manière dont nous traitons ces sujets dans la Somme, quand je vois le traitement médiatique y compris national parfois réservé à certains Départements en France.

* * *

Dans le domaine de l'autonomie, avec **Françoise Ragueneau**, nous nous sommes fortement engagés dans la **revalorisation des métiers des services à la personne** en finançant des augmentations de salaire issues du Ségur ou des accords de branche.

Nous avons également adopté une approche décroisée entre personnes âgées et personnes en situation de handicap en mettant en œuvre de politiques volontaristes et innovantes pour prévenir la perte d'autonomie et promouvoir le bien-vivre à domicile.

Comme je l'ai évoqué il y a quelques minutes, demain auront lieu sous l'égide du Département les **Assises des métiers de l'accompagnement** dans la Somme, pour échanger avec les professionnels sur les solutions pour rendre de l'attractivité au secteur et établir un programme d'actions mis en œuvre en 2023. À cette occasion j'inaugurerai également l'exposition « *Du cœur à l'emploi* », qui contribue à la valorisation des métiers de l'humain. Sur cet enjeu, le Département est présent et accentuera son action.

Pour agir, le Département devra toutefois faire face aux dépenses liées à d'éventuelles nouvelles mesures, telles que la revalorisation des SAAD publics, ainsi que ou du coût du transport scolaire des élèves en situation de handicap. Dans le cadre du BP 2023, nous vous proposerons également des mesures volontaristes comme la prise en charge par le Département des aléas liés au deuil des bénéficiaires de l'APA et de la PCH.

S'agissant des établissements de santé ou médico-sociaux, nous renforçons dès à présent les moyens dédiés à l'inspection des établissements : les

maisons d'enfants à caractère social de la protection de l'enfance feront toutes l'objet d'une inspection dans les deux années à venir.

Et je l'ai dit aux services, j'aimerais que nous allions aussi inspecter les établissements en Belgique.

* * *

À travers **l'aide à la vie partagée**, les hébergements inclusifs alternatifs doivent être favorisés. **Des solutions de répit comme des lieux d'accueil temporaire** pourraient ainsi proposées aux aidants à domicile.

Le Handicap demeure l'une des grandes priorités du mandat en cours, et construire une société inclusive constitue le fil rouge de toutes nos actions.

Des échanges constructifs continuent aujourd'hui avec la Ministre Geneviève Darrieussecq, de même que dans le cadre de ma présidence du groupe de travail « Autonomie et Handicap » de Départements de France, afin d'envisager de nouvelles solutions innovantes à l'échelle de la Somme.

Dans le cadre de de notre Accord de méthode avec le Secrétariat d'État chargée des Personnes handicapées signé en février dernier, la collectivité est engagée dans une démarche spécifique pour faciliter **l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, qui a connu ses premières réalisations cet été au Cap Hornu**, et l'accueil de tous les enfants au collège. Nous vous présenterons dans quelques semaines l'avancée concrète de notre démarche pour rendre nos collèges plus inclusifs, dès la rentrée 2023.

* * *

En matière d'insertion, le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA et la réhabilitation de la valeur travail restent au cœur des ambitions du Département.

Sans vouloir refaire le débat sur le « RSA conditionnel », qui a déjà eu lieu à plusieurs reprises dans cette enceinte, je veux vous dire mon espoir d'être retenu par le Gouvernement pour une préfiguration de *France Travail*, qui conduira au renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et des moyens affectés par l'État sur cette question. Nous pourrions que nous en réjouir.

C'est également dans cette perspective d'insertion que je vous proposerai d'augmenter le nombre de **contrats aidés** au sein du Département. Permettez-moi d'insister sur cette politique louable de notre collectivité.

* * *

Comme évoqué précédemment, la **réussite scolaire** et le bien-être de notre jeunesse samarienne doit rester une priorité afin d'offrir aux collégiens des conditions de travail optimales dans leur établissement.

Pour les accompagner dans cette étape importante de leur vie, laquelle constitue une transition entre l'enfance et l'âge adulte, le Département poursuivra un **Plan pluriannuel d'investissement de 80 millions d'euros** pour mener des opérations de réhabilitation et de restructuration dans les collèges de Oisemont, de Moreuil, de Flixecourt et de Rosa Parks dans le quartier amiénois d'Étouvie, en lien avec l'ANRU.

Les équipes pédagogiques et les élèves ont, pour la deuxième année consécutive, la possibilité de faire remonter leurs propositions dans le cadre

d'un **budget participatif renouvelé**. Fort du succès de la première édition, ce dispositif favorise l'ouverture des collégiens à la citoyenneté et aux grandes problématiques sociétales tel que la transition écologique, l'amélioration de leur vie quotidienne ainsi que celle de leurs camarades en situation de fragilité ou de handicap. Les actions retenues démarreront en 2023.

* * *

En matière de politiques culturelles et sportives, nous chercherons avec Margaux Delétré, vice-présidente en charge de ces thématiques, à promouvoir ou à porter des initiatives fédératrices dans tout le territoire, en favorisant l'accès de tous à la culture, au sport, au patrimoine et aux événements portés par la collectivité et ses partenaires.

Aussi, nous continuerons d'investir le champ de la culture dans une dimension inclusive, en nous appuyant sur le succès d'initiatives lancées en 2022 comme le « **Printemps du Département** » ou l'**expérimentation d'une déambulation théâtrale l'été dernier**. De nouveaux appels à projets vous seront proposés dans cet esprit à l'occasion du Budget primitif.

* * *

Pour les sports, après avoir accompagné un mouvement sportif en grande difficulté au sortir de la crise sanitaire, le Département souhaite désormais capitaliser sur les efforts entrepris ainsi que sur la **dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024** pour inciter tous les Samariens à pratiquer ou découvrir de nouvelles disciplines sportives.

Au-delà des animations à destination du grand public, le **sport de haut niveau** continuera d'être réinvesti par la collectivité, tant au profit des sportifs

professionnels que des clubs portant les couleurs du Département au niveau national, tel que l'Amiens SC et Les Gothiques d'Amiens. Il s'agira ainsi d'accompagner les clubs et athlètes comme ambassadeurs de notre Département.

Le **sport amateur** ne fera pas exception puisque nous continuerons d'apporter notre soutien à plus de 650 associations et clubs sportifs présents dans tous le Département.

* * *

Afin de rendre accessible l'ensemble de nos politiques et de les consolider, nous continuerons de nous **appuyer sur une logique de dialogue avec nos partenaires sur le terrain ainsi que d'écoute des Samariens.**

C'est pourquoi, afin **d'améliorer une réponse adaptée aux besoins de nos usagers**, l'action de l'administration départementale continuera d'être modernisée et simplifiée, avec une attention portée sur la bonne communication et la compréhension de nos dispositifs.

La création d'une centaine de poste d'apprentis, effective dès 2022 poursuit également cet objectif.

J'en profite pour saluer **Christelle Hiver**, 1^{ère} vice-présidente, en charge des ressources humaines et de l'administration départementale pour son action et son dialogue sur ces sujets.

Alors que la fin de mon intervention approche, je veux également remercier sincèrement et chaleureusement notre **Administration départementale**, sa Directrice générale des services, Emmanuelle Augros, les DGA, les directeurs et tous les agents au sein de nos services, pour le travail accompli cette année encore, et celui à venir l'année prochaine. S'il m'arrive parfois de manifester certaines impatiences, je dois reconnaître que nous bénéficions d'une administration départementale investie et efficace. J'aurais l'occasion de le redire lors de notre cérémonie de vœux aux agents, qui se tiendra, je vous le rappelle, le jeudi 12 janvier 2023, à 15h30, à Mégacité.

* * *

2023 ne changera pas à la règle : nous devons travailler ensemble afin de mobiliser tous les acteurs, dans tous les domaines et auprès de tous les publics pour poursuivre le développement de notre territoire et répondre aux problématiques conjoncturelles et structurelles qui se dressent devant nous.

Cette ambition ne pourra se faire sans un accompagnement adapté des situations et sans la prise en considération des nombreuses dynamiques qui parcourent notre Département que nous souhaitons rendre toujours plus attractif, plus agréable, innovant et moderne, et porteur de nouvelles perspectives pour ses habitants.

Le contexte incertain que nous traversons nous obligera à redoubler d'effort et à être prêt pour affronter de potentiels nouveaux chocs affectant notre territoire.

Pour ce faire, je garde en mémoire mes propos datant du DOB 2022, au cours duquel je me réjouissais des premiers mois de cette mandature marqués par

un dialogue constructif, ambitieux, en adéquation avec nos réalités et allant au-delà de toute couleur politique.

Un an plus tard, j'observe que nous avons poursuivi ce travail dans un esprit d'optimisme perpétuel. J'ai également constaté que nous sommes parfois parvenus à **construire ensemble**. Je vous renouvelle ma volonté de poursuivre cette démarche avec vous tous.

Maintenons ce cap pour et répondons aux inquiétudes du moment avec espoir et esprit d'innovation. C'est en tout cas ce que je souhaite pour l'année à venir, afin d'agir en proximité pour les Samariens et leur offrir un cadre de vie amélioré et épanouissant.

Ensemble, nous pourrons ainsi rétablir un lien de confiance abîmé avec nos concitoyens et mettre en lumière le rôle crucial joué par le Conseil départemental comme celui de la collectivité garante du développement durable et de l'avenir de notre territoire.

Je vous remercie de votre attention.